

VIETNAM

Règlementations minières relatives aux peuples autochtones

La Constitution du Viet Nam pose comme principe que tous les citoyens sont égaux. Toute discrimination fondée sur l'appartenance ethnique serait considérée comme inconstitutionnelle et une loi protégeant expressément les droits des minorités ne s'impose pas. Le gouvernement craint que la loi n'ouvre la porte à des revendications sur les terres, les droits culturels, etc...

Néanmoins l'article 5 de la Constitution stipule que : 3) Toute ethnie a droit à l'usage de sa propre langue et écriture, à la préservation de son identité, à la valorisation de ses belles mœurs et traditions culturelles ; 4) L'État applique la politique de développement de tous les domaines en faveur des membres des ethnies minoritaires en améliorant progressivement leur vie dans tous ses aspects matériels et moraux.

De plus, l'article 94 prévoit la création d'un Conseil des ethnies élu par l'Assemblée nationale du Vietnam. Selon les termes du texte constitutionnel:

1) L'Assemblée nationale élit le Conseil des ethnies qui est composé d'un Président, des vice-présidents et des autres membres. 2) Le Conseil des ethnies étudie et fait des propositions à l'Assemblée nationale sur les questions relatives aux ethnies. Il contrôle l'application de la politique des ethnies, des programmes et des plans de développement économique et social des régions montagneuses et habitées par des ethnies minoritaires. 3) Le gouvernement doit consulter le Conseil des

ethnies avant la prise d'une décision touchant la politique des ethnies. 4) Le président du Conseil des ethnies peut assister aux réunions du Comité permanent de l'Assemblée nationale et être invité aux réunions du Gouvernement discutant sur la mise en œuvre de la politique des ethnies.

Avant de promulguer des décisions sur la politique des nationalités, le gouvernement doit au préalable prendre l'avis du Conseil des nationalités. Le Conseil des nationalités comprend un certain nombre de membres travaillant comme spécialistes des questions ethniques. Les organismes de l'État sont tenus d'étudier les motions formulées par le Conseil des nationalités, tandis que les commissions de l'Assemblée nationale doivent donner suite à ces motions. Le Conseil des ethnies et celui des nationalités sont les organes par lesquels les autochtones peuvent s'exprimer sur les conséquences de projets économiques d'ampleur.

Officiellement, toute terre au Viêt-nam appartient au peuple et est géré par l'État. Comme tel, il n'y a aucune propriété privée foncière et tout le territoire est ainsi loué de l'État. Les entreprises étrangères d'investissement peuvent louer un terrain pour un maximum de 50 ans et on permet à celles venues avec de gros capitaux mais qui font face à des retours sur investissements plus lents de prolonger la période jusqu'à 70 ans. Des mesures de responsabilité sociale des entreprises obligatoires sont mises en place. Il y a des réglementations environnementales rigoureuses : les projets qui risquent de causer des dommages environnementaux

Minerais exploités au Vietnam

sont soumis à des évaluations environnementales. Les projets d'envergure peuvent se voir imposer certaines conditions comme le financement de construction d'écoles ou de réhabilitation de l'infrastructure dans la région de même que l'embauche de la main-d'œuvre locale.

Le Canada et le Vietnam ont démarré en septembre 2006 des négociations relativement à l'Accord bilatéral sur la promotion et la protection de l'investissement étranger (APIE), traité bilatéral visant à protéger et à promouvoir l'investissement étranger par des droits et des obligations juridiquement contraignants, prévoyant notamment une protection contre l'expropriation sans compensations.



<http://www.mapsofworld.com/vietnam/vietnam-mineral-map.html>

Minerais exploités

△ Alumine	⊠ Gypse
● Bauxite	⊞ Or
C Charbon	Py Pyrite
⊕ Chrome	⊞ Schiste
Sn Etain	⊞ Titane
⊞ Fer	Zn Zinc

Sources :

- <http://www.delegatescommerciaux.gc.ca/fra/document.jsp?did=91398&cid=539&oid=595#II4>
- <http://www.taybacuniversity.edu.vn/elib/Phap%20luat/Mineral%20law.pdf>
- <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/vietnam.htm>
- <http://www.ipu.org/splz-f/chiapas10/vietnam.pdf>